

Zeitschrift: Topiaria helvetica : Jahrbuch
Herausgeber: Schweizerische Gesellschaft für Gartenkultur
Band: - (2016)

Artikel: Pratiques paysagistes en France de 1945 à 1975 : les grands ensembles comme champ d'expérimentation privilégié
Autor: Blanchon, Bernadette
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-842334>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Pratiques paysagistes en France de 1945 à 1975

Les grands ensembles comme champ d'expérimentation privilégié

BERNADETTE BLANCHON

Evoquer la question du paysagisme en France après la 2^e Guerre mondiale ne va pas de soi. D'une part, la dimension du paysage apparaît à première vue absente des programmes de la Reconstruction, les opérations de « grands ensembles » étant associées à l'image d'un espace vert indigent et abstrait relevant d'une approche strictement quantitative. D'autre part, il est d'usage de penser que la profession de paysagiste, telle que nous la connaissons aujourd'hui, n'émerge en France qu'à partir des années 1980 où elle accède peu à peu à une reconnaissance internationale.

D'emblée, la création de la Section du paysage et de l'art des jardins (SPAJ) à l'Ecole nationale d'horticulture (ENH) de Versailles en 1945, afin de former des professionnels épaulant les équipes chargées de la reconstruction du pays, constituait un indice susceptible de contredire ces deux *a priori*. Les travaux que nous avons développés, notamment au sein de deux programmes de recherche¹, ont permis de mettre à jour une réalité plus complexe et plus diversifiée, ancrée dans des héritages plus anciens. Comme nous allons le voir ci-après, ces ensembles ont constitué un vaste champ d'expérimentation pour la profession de paysagiste en pleine définition². Ainsi, reconstituer cet épisode des « Trente Glorieuses » du point de vue du paysage, c'est à la fois éclairer la compréhension de l'avènement du métier de paysagiste en France et témoigner d'une production effective non négligeable, qu'il

importe de faire connaître et reconnaître, notamment dans la perspective de leur transformation.

Une génération confrontée à de nouveaux enjeux, la construction d'un nouveau métier

Les exemples étudiés permettent d'identifier trois étapes correspondant chacune à une décennie environ, de 1945 à 1975. Dans un premier temps, 1945–1955, pragmatisme et invention permettent d'adapter à l'échelle du grand ensemble les pratiques d'aménagement de squares et de parcs acquises précédemment.

Puis, de 1955 à 1965, les nouveaux diplômés accèdent peu à peu à la commande, mais, en dépit des objectifs de création de la Section du paysage, restent le plus souvent cantonnés à des tâches de verdissement des grands ensembles. Parvenue à maturité, la nouvelle génération porte sur l'enseignement comme sur les pratiques professionnelles françaises un regard critique enrichi du contact des cultures d'Europe du Nord.

A la fin des années 1960, dans la mouvance des réflexions pluridisciplinaires qui inspirent alors le milieu architectural français, un revirement se produit toutefois dans la culture de référence des paysagistes. L'enseignement versaillais est assuré, de plus en plus, par des personnalités issues des milieux artistiques – peinture, décola-

tion, architecture, mobilisées par des problématiques de composition. De médiateur entre l'homme et la nature, le paysagiste devient un concepteur imposant son écriture au milieu existant. La dimension technique, horticole et botanique, jusque-là dominante, passe progressivement au second plan, avant de se voir considérée plus tard, à la fin des années 1980, comme élément fondateur de la pratique paysagiste.

L'adaptation à une nouvelle échelle d'intervention : pragmatisme et invention

La première série d'opérations est portée par l'euphorie de la Reconstruction dominée par la foi dans la modernité et le progrès ; la réflexion se concentre sur l'industrialisation du bâtiment et la mise au point de la cellule d'habitation. L'« espace vert » fournit des slogans prometteurs, mais mobilise peu les architectes et maîtres d'ouvrages –

un désintérêt où, paradoxalement, les paysagistes ont pu puiser une liberté d'action. A l'inverse, leur distance relative aux problématiques modernes a pu également être source de création.

Le décalage des réflexions architecturales et paysagères

A Beaulieu-Le Rond-Point, sur une forte pente d'aspect semi-rural au sud de Saint-Etienne, le projet est mis à l'étude dès 1950. L'implantation des bâtiments y suit de manière exemplaire les règles de l'art urbain : tantôt ils suivent le dessin de la courbe de niveau 600, tantôt ils s'installent perpendiculairement à la pente, desservis par des passerelles et de grands escaliers. L'ingénieur paysagiste Jean Marc (ingénieur horticole, promotion 1922) adapte avec virtuosité à l'échelle du grand ensemble les modèles d'intervention habituels des squares urbains,



Fig. 1 : Cité des Aubépins, Chalon-sur-Saône, 1952–1961. Une alternance de clairières et massifs boisés constitués grâce aux techniques de plantations forestières, vers 1965.



Fig . 2 : Cité des Aubépins. La plage Sud en 2009, une réserve pour la faune et la flore, un lieu de promenade. La rénovation des bâtiments en cours saura-t-elle conserver le caractère de cette cité-parc?

acquis à l'ENH: haies, contre-haies, buffets de troènes, arbres fastigiers rythmés, alternances de couleurs ... Si ces pratiques peuvent révéler un certain retard dans l'avancée des réflexions paysagistes sur l'espace moderne, l'écriture fine et hiérarchisée mise en œuvre révèle un potentiel d'invention et une justesse d'intervention que confirme le glissement qui s'opère du festonnage des haies de la cité à l'ourlet des collines bocagères environnantes.

Le rôle des Services des sociétés d'HLM

A la cité de l'Aubépin, en 1955, le paysagiste Henri Pasquier (1909–1993), formé à l'école du Breuil de la Ville de Paris, intervient, une fois les bâtiments implantés en périphérie du site d'une ancienne tuilerie. Au sein du grand espace central, deux grandes excavations argileuses ont été transformées en pièces d'eau poissonneuses. Les espaces constitués alternent massifs boisés et clairières ensoleillées pour accueillir les activités de plein-air. L'atout de cette cité-parc est la pérennité des structures végétales assurée par l'utilisation de techniques de plantations forestières: de jeunes plants protégés par des enclos et dont la reprise est aidée par des semis de trèfle blanc (fig. 1). Pasquier assure en outre les conditions d'un entretien attentif grâce à la création du premier Service d'espaces verts d'un

office d'HLM, modèle cité et repris alors dans toute la France – à Saint-Etienne notamment. C'est bien souvent à ces offices que l'on doit l'aménagement des espaces extérieurs ... une fois les habitants en place et grâce à un petit détournement des budgets d'entretien inclus dans les loyers – ceci pouvant expliquer un entretien restreint par la suite. A Chalon comme ailleurs, les budgets jardiniers ont diminué au profit de logiques sécuritaires, mais la plage Sud, toujours très fréquentée, est devenue un havre d'accueil pour la faune et la flore locales (fig. 2).

L'utilisation de techniques de travaux publics, forestiers et agricoles

Reflet des idéaux fonctionnalistes, l'Unité de voisinage de Bron-Parilly s'installe en 1954, à l'est de l'agglomération lyonnaise. Michel et Ingrid Bourne (nés en 1932 et 1933), tout jeunes diplômés de la Section du paysage sont appelés par hasard en 1956, alors que bâtiments et voiries sont réalisés. Rien n'est prévu pour les relier et constituer des seuils et des accès, alors que des dénivélés de plusieurs mètres entaillent le terrain! Cette gageure stimulante appelle une réponse innovante, renouvelant les techniques artisanales de jardinage et les modèles horticoles précieux. L'étroitesse du budget et la mauvaise qualité

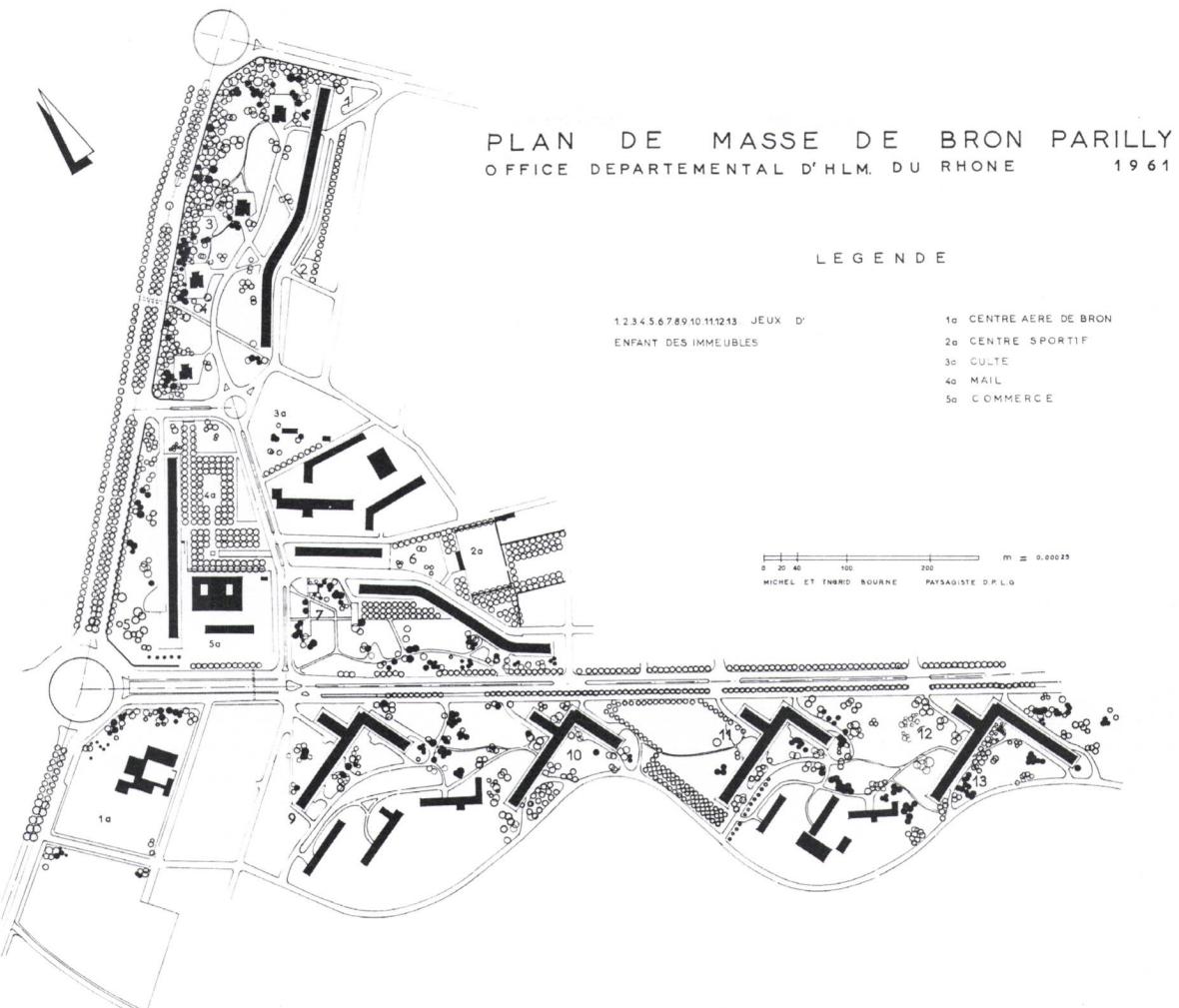


Fig. 3 : Unité de voisinage de Bron-Parilly, Lyon Est, 1954–1960. Plan de masse récolé après la réalisation des espaces extérieurs, 1961.

des sols imposent des techniques mécanisées : les terrassements seront dirigés en régie par Michel Bourne, avec des engins de type travaux publics, les semis de pelouses réalisés par des engins agricoles ; les plantations – une sélection d'essences résistantes sur sols stériles – suivront, là encore, des techniques forestières rapportées cette fois-ci d'Allemagne par Ingrid Bourne. Pour installer une échelle intermédiaire entre l'homme et les bâtiments, les paysagistes implantent quelques alignements inspirés par les vergers environnants et délaissez les haies, qui ne leur semblent pas convenir à l'échelle du site. Ils développent

une écriture naturaliste qu'ils veulent « fidèle à l'esprit des dessins de Le Corbusier » (fig. 3).

L'héritage de l'Entre-deux-guerres

Tous ces projets s'inscrivent à la fois dans la recherche de l'innovation et dans la permanence d'héritages issus de la période de l'entre-deux-guerres. Pasquier défend activement l'évolution du milieu horticole pour répondre aux attentes de l'urbanisme moderne. Il est entrepre-

neur-paysagiste, comme le sont aussi les Bourne dans un premier temps; l'enjeu est alors la dissociation progressive à effectuer entre le concepteur et l'entrepreneur. Ces premiers concepteurs évoquent tous l'héritage de Jean-Claude-Nicolas Forestier (1861–1930), son approche multi-scalaire et pluridisciplinaire, caractéristique de l'Entre-deux-guerres. Les premières promotions de la Section du paysage se souviennent des premiers enseignants de l'Atelier de projet, André Riousse (1895–1952), architecte et entrepreneur-paysagiste, et son successeur, l'architecte-urbaniste Théo Leveau (1896–1971). Tous deux transmettent cet art de l'implantation dans un site enseigné à l'Ecole des Beaux-Arts, dont la prise en compte perdure dans cette première décennie et dont la cité-jar-



Fig. 4 : Unité de voisinage de La Maurelette, Marseille Nord, 1959–1966. Place du Cadran, les arbres ont été plantés en pleine terre, 2009.

dins de la Butte-Rouge à Châtenay-Malabry, où Riousse œuvre comme paysagiste, est un exemple emblématique visité par tous.

La constitution d'un tissu professionnel

Après ces opérations à vocation expérimentale vient la période des grandes opérations de logements de masse³, dont témoigne l'ensemble de Sarcelles-Lochères, au nord de Paris (1954–1976, 12 300 lgts). Le paysagiste Jean Camand (1924–1989), ingénieur horticole, s'appuie sur la trame du plan de masse dont les angles ouverts ménagent des traversées visuelles et physiques, pour installer une armature de mails et de squares plantés. Au Parc Kennedy, pièce majeure du dispositif, la diversité des essences et des ambiances crée un ailleurs qui compense la rigidité de l'architecture. Les paysagistes sont associés à ces opérations ... une fois les plans de masse réalisés. Les étudiants de la Section du paysage y trouvent matière à emploi chez les architectes soucieux de mettre en scène leurs projets dans la végétation. Très vite, viennent l'inquiétude et la critique, ainsi que la recherche d'alternatives auxquelles ont pu participer des paysagistes. Ces opérations concrétisent leurs conquêtes progressives dans leur pratique, dans l'enseignement et dans la reconnaissance de la profession.

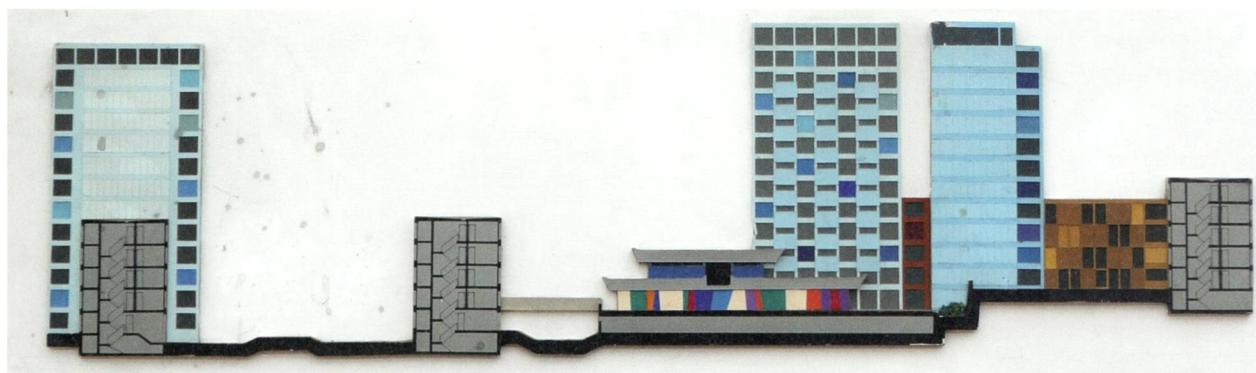


Fig. 5 : La Maurelette. Pour les façades, Bernard Lassus élabore une gamme de couleurs jouant avec le sol, le ciel ou la végétation.

La culture locale nourrit le projet

Au nord de Marseille, l'Unité de voisinage de La Mauvette est réalisée de 1961 à 1963. L'opération, voulue exemplaire par le Comité interprofessionnel du logement des Bouches-du-Rhône, prend peu à peu forme au cours de « colloques pluridisciplinaires » réunissant, dès 1959, commanditaires, architectes, paysagistes, coloristes, médecins, assistantes sociales... Les architectes fondent leur réflexion sur les caractères locaux de l'architecture en réponse aux contraintes du climat provençal. Sur ce site en forte pente, le plan de masse est travaillé « en négatif », à partir de l'enchaînement des vides, privilégiant le piéton et ménageant des placettes minérales (fig. 4). Le projet s'articule autour des éléments existants du site : une ancienne bastide, son mail de platanes et sa « tese »⁴, et reprend des figures locales éprouvées : passages et traboules. Le paysagiste Jacques Sgard (né en 1929), brillant diplômé de la 2^e promotion de la SPAJ (1946), apporte ses savoir-faire technique et botanique. Avec le plasticien Bernard Lassus (né en 1929), ils arpencent longuement le site pour en observer les caractères locaux. Ce dernier conçoit une palette de nuances de couleurs pour les carreaux en pâte de verre des façades (fig. 5). Ces panneaux de couleur ainsi que le patrimoine des espaces extérieurs, qui caractérisent tous deux l'opération, subissent dorénavant une lente et constante dégradation.

La maîtrise du sol : modelage, substrat et transitions fines

Au Village olympique de Grenoble en 1965, le paysagiste Jean-Claude Saint Maurice (1928–2000), ingénieur horticole (1948), diplômé de la Section du paysage (promotion 1951), met en œuvre des dispositifs variés de transition entre une rue piétonne minérale, colonne vertébrale du projet, et des espaces libres paysagers. Leur gamme s'étend des mails plantés des parkings qui ceinturent ce quartier introverti, aux jeux et terrains de sports informels dont le paysagiste défend l'importance. Les nombreux espaces sur dalle sont subtilement raccordés au terrain naturel ; par-

tout, la qualité du substrat et des plantations ont garanti le plein épanouissement d'une strate végétale étroitement associée au mobilier caractéristique de l'époque : œuvres d'art intégrées, amples jardinières, entourages d'arbres faisant fonction de sièges ou de bornes, sols minéraux sculptés.

Le paysagiste conquiert la participation au plan de masse

De leur côté, Michel et Ingrid Bourne, à force d'expériences partagées, ont peu à peu convaincus les architectes de l'intérêt d'associer les paysagistes à l'amont du projet, notamment dans la gestion des terrassements et des seuils. A la ZUP des Minguettes (2^e tranche, 1968), en banlieue lyonnaise, ils défendent l'ouverture de l'espace en contribuant à la création d'un grand espace central permettant des vues sur le coteau opposé. Ils poursuivent la transposition dans leur pratique locale, de leurs références allemandes apportées par Ingrid –parc des expositions de Hambourg, autoroutes intégrées par l'ingénieur Seifert ...⁵ Ils ont ainsi réalisé de nombreux relevés de différents milieux locaux et dispositifs paysagers, afin de comprendre et reproduire les associations végétales correspondant aux terrains qu'ils abordent. Les travaux du paysagiste Suisse Willy Neukom, dont ils admireront la finesse des modélés de sol, complètent ce panel nourricier.

Les ressources puisées dans les cultures d'Europe du Nord

Ces références aux cultures du nord de l'Europe, déjà introduites par Ingrid Bourne, sont alors partagées – notamment à l'IUP (Institut d'urbanisme de Paris) où enseigne l'architecte Robert Auzelle et où les étudiants de la SPAJ recherchent des compléments de formation. Sgard y réalise une thèse d'urbanisme en 1958, « Récréation et espaces verts aux Pays-Bas », qui marque le début de son intérêt pour le « grand paysage » dont il n'a cessé depuis d'être le propagateur en France. Dans ces pays où le paysagiste est

considéré comme un médiateur entre l'homme et le monde végétal, nos jeunes diplômés, déçus par un enseignement trop figé dans la tradition horticole, ressourcent leur réflexion. Un tissu professionnel se constitue autour des premières agences libérales : les Bourne ont créé « L'Atelier de Paysage », près de Lyon, tandis que Sgard et Saint Maurice ouvrent avec P. Roulet le bureau « Paysages », lieu de brassage où se côtoient des stagiaires étrangers. Ils cherchent à renouveler la pédagogie par la création d'un cours d'écologie mémorable et celle d'un cours de lecture visuelle donné par Lassus. Malgré une reconnaissance naissante qui associe des paysagistes aux grandes opérations d'aménagement du territoire et à la création des villes nouvelles, le Ministère de l'Agriculture, tutelle de la formation, s'apprete à interrompre le recrutement de la SPAJ.

Un paysagisme urbain inspiré par l'architecture et la ville

Dans la dernière décennie, 1965–1975, la résorption de la pénurie de logements s'accompagne d'une critique généralisée du gigantisme et de l'uniformité de la production urbanisée. Dans l'effervescence intellectuelle qui entoure Mai 1968, la pensée architecturale se ressource dans l'histoire et dans la complexité de la ville. La remise en cause de la profession génère de nouvelles structures qui associent différentes disciplines dans la conception du bâtiment, telles que l'AUA, l'Atelier d'urbanisme et d'architecture. C'est là que les deux figures majeures de ce nouveau cycle de conception paysagiste ont fait leurs premières armes. Jacques Simon (1929–2015) y est collaborateur régulier de 1964 à 1967 ; il y rencontre Michel Corajoud (1937–2014), alors élève aux « Arts-déco », qu'il forme et convertit au paysage ; celui-ci prendra sa suite en tant que membre associé de 1967 à 1974⁶.

L'autonomie du projet de paysage

D'abord photographe, Jacques Simon a suivi l'enseignement de la Section du paysage de 1957 à 1959 ; auparavant,

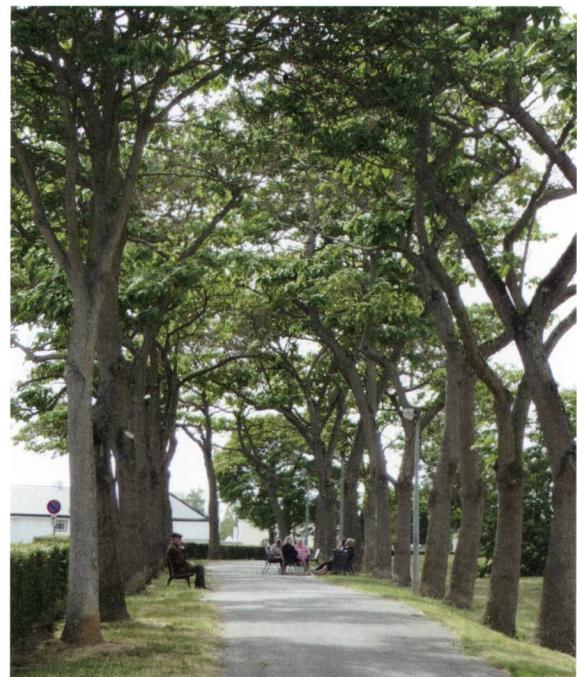


Fig. 6 : Les Châtillons, Reims, 1966–1970. Les habitants « font salon » sous le mail de paulownias, 2011.

il avait accompli en Suède, puis au Canada, des études à la fois horticoles et artistiques ; en sortant de l'école, il a cherché à travailler chez Camand dont il admire la rigueur du travail de plantations. Lorsque, rétif aux structures, Simon s'éloigne de l'AUA, il s'engage dans d'importants projets de ZUP (zones à urbaniser en priorité) avec différents architectes.

Au sud de Reims en 1968, à la ZUP des Châtillons, les bâtiments tiennent lieu de site. Le plan de masse cherche à reproduire des rues et des îlots, constituant des « chambres » à aménager. Simon revendique l'autonomie d'un projet de paysage dont l'impact doit égaler en force celui des bâtiments. Pragmatique, il relativise ainsi l'effet d'un recours tardif au paysagiste. A partir d'éléments simples, il réinvente un paysage puissant, ludique et sensuel, où l'homme donne la mesure : un mail de paulownias relie les intérieurs d'îlots qui crépitent d'oiseaux, d'arbres en fleurs et d'activité humaine ; de fortes buttes, chevauchées par des peupliers neige et cernées de caniveaux, accueillent des jeux d'enfants conçus



Fig. 7 : Les Châtillons. Les peupliers neige semblent danser sur ces fortes buttes, constituant un paysage ludique et sensuel, vers 1980.

par le paysagiste (fig. 6 et 7). Son approche s'ancre dans un travail de terrassements destiné à garantir la structure de l'espace dans la durée. Utilisant des essences rustiques de croissance rapide, il renouvelle la palette des pépinières locales. Mais aujourd'hui, l'émotion suscitée par cet aménagement généreux n'est plus au rendez-vous, du fait d'une réhabilitation peu soucieuse des objectifs initiaux.

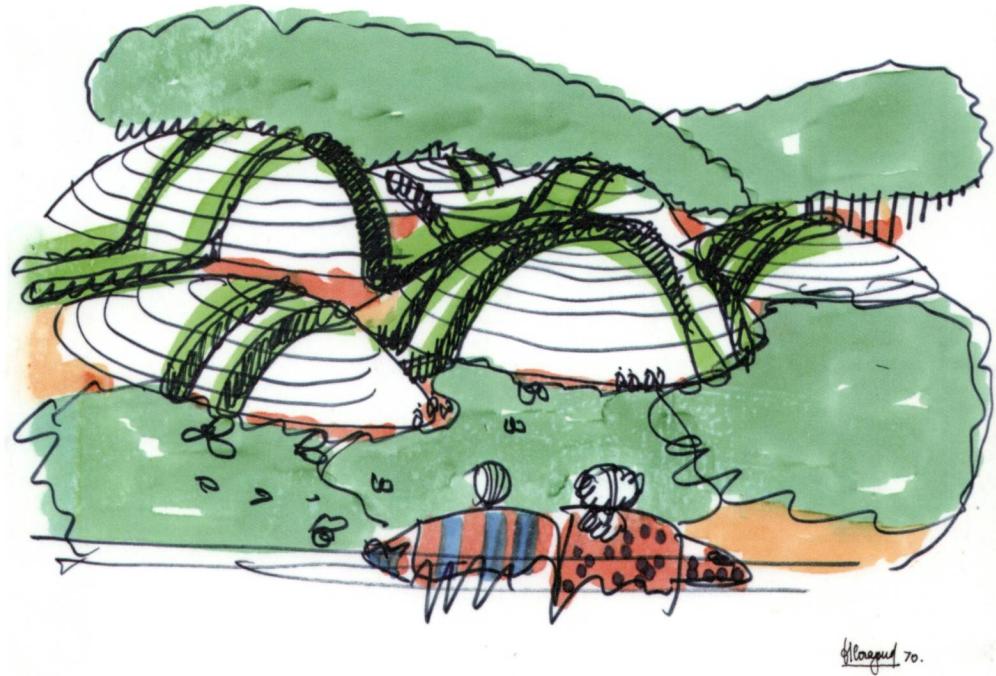
Le renouvellement des références

Au quartier de la Villeneuve à Grenoble, l'AUA propose un modèle urbain novateur où le bâtiment développe une rue haute en balcon sur le parc qu'il enserre, et dont est chargée l'équipe CCH (Ciriani, Corajoud, Huidobro), « paysagistes urbains ». Conçu comme un équipement de plein air, offert aux pratiques nouvelles, le parc repose sur une superposition de trames d'échelles variées où la nature est passée au filtre de la géométrie. C'est « le paysage volontaire » : ignorant les montagnes voisines, un

nouveau paysage de buttes parcourues de lignes d'arbres serpentant comme des rivières recouvre la plaine alluviale (fig. 8). Corajoud emprunte à Simon ses techniques de plantations et son intérêt pour le paysage agraire comme source de rénovation de l'image du jardin. Les références utilisées basculent vers les traditions latines, les terrasses cultivées et les jardins de Le Nôtre. Le caractère formel inhabituel de ce parc a marqué les esprits, le préservant d'une transformation radicale (fig. 9).

Un détour par l'architecture

Dans ces deux opérations, les déblais des constructions sont la base d'une nouvelle topographie, d'un nouveau socle conçu par les paysagistes. Ces pratiques initiées par Simon sont reprises selon des modalités diverses. Au même moment, les Bourne réalisent le parc voisin de la Villeneuve d'Echirolles, au sud de Grenoble, en continuité avec les espaces limitrophes. Corajoud en dénonce avec



Corajoud 70.

Fig. 8 : La Villeneuve, Grenoble-Echirolles, 1968–1973. Le « paysage volontaire » issu des trames superposées des buttes et des mails. Dessin: Michel Corajoud, 1970.



Fig. 9 : Quartier de la Villeneuve à Grenoble. Le parc vers 1980.

vigueur l'écriture naturaliste comme l'expression d'une vision antiurbaine qu'il combat, et milite pour attribuer aux paysagistes des prérogatives équivalentes à celles de l'architecte. N'ayant reçu que des rudiments de connaissances botaniques au cours de sa brève formation, Corajoud s'appuie d'abord sur sa culture architecturale dont il mobilise l'usage de la composition et de la géométrie.

Simon, quant à lui, figure atypique en prise avec les évènements de la planète et l'ensemble des acteurs de l'aménagement, fait l'articulation entre deux générations. Il mène également un important travail de diffusion et d'édition à travers sa revue *Espaces Verts* où tous ces différents courants sont les bienvenus. Très présent sur le terrain, il établit, de fait, des liens avec le site au-delà des limites des fonds de plans de l'époque. En rapprochant un moment le paysagisme de l'architecture, tous deux ont contribué à développer une nouvelle posture du paysagiste, professionnel à la fois inscrit dans une équipe pluridisciplinaire et autonome quant au processus de conception.

Appelé par Jacques Simon pour enseigner à Versailles, M. Corajoud a formé à partir de 1971, dans un contexte instable, une génération de professionnels reconnus dans les années 1980. Notre période de réflexion se clôt alors qu'une nouvelle formation de paysagiste est finalement créée à Versailles, en 1976; c'est l'actuelle Ecole nationale supérieure de paysage où, durant plus de dix ans, la formation des ateliers s'est partagée entre deux filières, autour de M. Corajoud d'une part et de B. Lassus d'autre part. Au contact de ses collègues à l'ENSP, la démarche de Corajoud évoluera au cours des trente années qu'il a consacrées à l'enseignement, jusqu'à considérer la connaissance du milieu vivant comme l'essence de la pratique paysagiste et à prôner le primat de la « révélation du site ».

Des héritages méconnus : questions ouvertes

Ce parcours historique offre ainsi une généalogie plus ample du paysagisme français, en restituant le rôle charnière joué par Simon et celui de la génération moins connue qui précède.

Ces « pionniers » ont inventé le métier de concepteur paysagiste. C'est dans leur travail que se sont réalisés le changement d'échelle des projets et la mise en place de modes d'intervention spécifiques fondés sur l'observation du site, le dépassement des limites, l'interprétation du programme, la compréhension et la maîtrise du milieu vivant, le modelage du sol, afin de mieux accueillir l'activité humaine. Notons qu'à chaque étape, c'est le travail du sol qui concentre l'essentiel de la pratique paysagiste autant et plus que celui du végétal qu'il conditionne. Ce sont les forces cumulées du tissu de pratiques variées parcourues ici qui ont permis le développement d'une masse critique à la fois encore fragile et reconnue internationalement.

Cette connaissance ouvre un champ de savoirs fructueux à développer, notamment à travers la collecte et la protection des archives de paysagistes permises par la convention établie depuis 2011 entre l'ENSP et les Archives départementales des Yvelines (AD 78) pour l'accueil de ces fonds. Plus récente, l'association *L'Atelier Michel Corajoud* sise au Potager du Roi, est quant à elle destinée à gérer les archives privées de Corajoud. Nous avons ainsi, par exemple, pu explorer des contributions féminines⁷ rarement évoquées et montrer leurs apports particuliers à la diversification des pratiques dans cette période, tels que l'apport de références extérieures – par Ingrid Bourne, mentionnée plus haut –, l'insertion dans des réseaux de réflexion pluridisciplinaire alternatifs ou encore l'implication précoce dans l'assistance à la maîtrise d'ouvrage.

Dans la plupart des cas rencontrés, on ne peut que regretter la perte de capitalisation des savoirs, notamment sur des espaces dont les aménagements sont toujours d'actualité. Quel pourrait être l'impact de ces recherches sur la gestion et la protection des espaces ouverts conçus dans cette période ? Le patrimoine fragile du paysage et des jardins du XX^e siècle n'inspire qu'une faible sensibilisation et ne retient que peu de cas. Des réalisations emblématiques sont irrémédiablement mutilées ou disparues, comme celles de Jacques Simon à Reims. Pourtant, outre le souci de protéger ce qui peut encore l'être, nous voyons dans ces

savoirs une source de réflexion et un potentiel majeur pour accompagner la régénération de ces quartiers.

La première leçon à retenir est celle de l'observation et du crédit dépassionné qu'il importe d'accorder à ces lieux souvent à peine regardés. Il s'ensuit l'idée simple qu'on ne peut dissocier, dans l'étude d'un quartier d'habitation, les bâtiments de leurs espaces extérieurs. Cette « composante paysagère » de l'habitat, repose selon nous sur trois niveaux de prise en compte : celui de la situation géographique et urbaine du quartier, celui de sa structure par ses espaces ouverts et lieux de sociabilité, et enfin, celui des dispositifs d'articulation inscrits à l'échelle des usages. Il nous semble ainsi que penser la dimension du paysage permet de s'intéresser à des quartiers dont l'architecture peut être banale, voire médiocre, comme l'époque a pu en produire, et qui sont, parfois un peu rapidement, voués à une démolition coûteuse. Nous suggérons donc, au-delà de la profusion végétale à laquelle on réduit le projet paysagiste, de considérer l'espace ouvert dans sa dimension structurante et d'en observer la qualité à ces trois niveaux – dans l'espace et dans le temps grâce aux archives.

Inscrire le projet dans son site élargi, c'est retrouver l'enchaînement des systèmes d'espaces libres chers à Forestier et des promenades qui peuvent les relier. Retrouver des traversées physiques ou même visuelles peut fournir des accroches pour retisser des liens et des qualités. La Mau-relette, qui se dégrade progressivement depuis son rachat à bas prix par des copropriétaires peu sensibles à ses particularités, offre désormais un itinéraire de passage entre la nouvelle gare de Saint-Joseph-le-Castellas et le village lui-même ; pourrait-elle tirer parti de cette situation ?

Comprendre l'armature du quartier par ses « vides », c'est lutter contre la propension au remplissage et à l'encombrement, c'est former l'œil à en apprécier les qualités. C'est refuser de voir dans tout espace ouvert une opportunité foncière. Ainsi, aujourd'hui, envisage-t-on la démolition d'un ensemble de logements conçu par Marcel Lods à Drancy (Cité Gaston Roulaud) en Seine-Saint-Denis, à l'est de Paris, alors que ses bâtiments enserrent un espace planté de quatre hectares en pleine maturité, qui serait remplacé par un tissu urbain traditionnel.

Savoir entretenir les nombreuses figures de filtres végétaux – haies, murs, etc. – et de modèles de sol qui organisent les hiérarchies entre les espaces et en constituent le socle, nécessiterait la mise en cohérence des savoir-faire jardiniers avec les logiques de projet. Outre les découpages instaurés par les « résidentialisations » partout la croissance végétale referme les espaces, comme à Beaulieu – où des nombreuses vues sur le coteau aux alentours sont perdues –, ou à l'Aubépin. Et c'est dans la strate arbustive, souvent mal menée, que se nichent les continuités possibles de la biodiversité recherchées aujourd'hui. Sans nier l'importance des questions de sécurité, les désirs de privatisation et les difficultés de gestion, il nous semble que les figures de l'art des jardins et les savoir-faire paysagistes sont susceptibles d'offrir des alternatives à la multiplication des clôtures. Puissions-nous ainsi, fidèles au pragmatisme et à l'invention qui caractérisent les exemples parcourus ici, trouver de nouvelles solutions et, comme l'évoquait Henri Pasquier, s'en inspirer plus souvent pour penser l'urbanisme, « ce prolongement jusque dans le collectif de l'art des jardins dans l'individuel ».

Données des projets

Cité-jardin de la Butte-Rouge, Châtenay-Malabry ; architectes :

Sirvin, de Ruté, Bassompierre ; 1929–1969, 3600 lgts. Paysagiste : André Riousse

Unité de voisinage de Beaulieu-Le Rond-Point, Saint-Etienne ;

architectes : Hur, Gouyon et Farat ; 1950–1956, 1200 lgts.

Paysagiste : Jean Marc

Cité des Aubépins, Chalon-sur-Saône ; architectes : Jerrold, Four-

nier, Petit ; 1952–1961, 1500 lgts. Paysagiste : Henri Pasquier

Unité de voisinage de Bron-Parilly, Bron, Lyon Est ; architectes :

Bourdeix, Gagès et Grimal ; 1954–1960, 2600 lgts. Paysagistes : Michel et Ingrid Bourne

Ville nouvelle de Sarcelles-Lochères, Paris Nord (95) ; architectes :

Boileau et Labourdette ; 1954–1976, 12.300 lgts. Paysagiste : Jean Camand

Unité de voisinage de La Maurelette, Marseille Nord ; architectes :

Pierre et Jacques Chiré ; 1959–1966, 750 lgts. Paysagiste : Jacques Sgard ; coloriste : Bernard Lassus

Village olympique, Grenoble ; architecte : Novarina ; 1962–1968,

1030 lgts. Paysagiste : Jean-Claude Saint Maurice

Les Minguettes, ZUP, 2^e tranche, Vénissieux, Lyon Sud ; architectes : Beaudouin, Bornarel et Grimal ; 1966–1972, 1800 lgts. (total : 9000 lgts.) Paysagistes : Michel et Ingrid Bourne

Les Châtillons, ZUP, Reims ; architectes : Marot, Tremblot et Clauzier ; 1966–1970, 3000 lgts. Paysagiste : Jacques Simon

La Villeneuve, Grenoble-Echirolles ; architectes : AUA, Loiseau et Tribel, 1968–1973. Paysagistes : CCH (Ciriani, Corajoud, Huidobro)

Cité Gaston Roulaud, Drancy (93) ; architecte : Marcel Lods, 1957–1962

- 1 Blanchon, B. (1998). *Pratiques paysagères en France de 1945 à 1975 dans les grands ensembles d'habitations*, Rapport de recherche, ENSP – Plan Construction et Architecture, Ministère de l'Équipement, des Transports et du Logement, 400 p. Diffusé par VRD, ENSA Versailles.
- 2 B. Blanchon, D. Delbaere et J. Garleff (2010), *Le paysage dans les ensembles urbains de logements de 1940 à 1980*, DGP Ministère de la Culture – ENSP, 2 tomes, 350 et 300 p.
- 3 L'ensemble de ces questions ne pouvant être abordé ici, nous renvoyons à nos publications existantes. N.B. : les PDF des publications de 2000 et 2007 sont accessibles sur internet.
 - « Les paysagistes en France depuis 1945 : l'amorce d'une indiscipline ou la naissance d'une profession », in Picon-Lefebvre, V. (dir.) (1997). *Les espaces publics modernes*, Paris, Le Moniteur, p. 121–210.
 - « Les paysagistes français de 1945 à 1975, l'ouverture des espaces urbains », *Les Annales de la recherche urbaine*, « Paysages en villes », n° 85, janvier 2000, p. 20–29.
 - « Pratiques et compétences paysagistes contemporaines : genèse et enjeux », *Strates*, n° 13, 2007, p. 149–167.
 - Blanchon, B., D. Delbaere et J. Garleff (2011). « Le paysage dans les ensembles urbains, 1940–1980 », in Ministère de la Culture et de la Communication, Direction Générale des Patrimoines (dir.), *Les grands ensembles, une architecture du XX^e siècle*, Paris, Carré, p. 206–239.
- 4 Voir Fourcaut, Annie. « Trois discours, une politique ? », *Urbanisme*, n° 322, janv-fév. 2002, p. 39–45.
- 5 Couvert dense de végétaux persistants ménageant la fraîcheur jusqu'au plus fort de l'été.
- 6 Voir Blanchon B. (2015). « Creative margins : Three women in postwar French Landscape architecture », in John Beardsley, Sonja Duempelman, eds., *Women, Modernity and Landscape Architecture*, London, Routledge, p. 103–121.
- 7 Voir Blanchon, B. (2015) « Jacques Simon et Michel Corajoud à l'AUA, ou la fondation du paysagisme urbain », in

Jean-Louis Cohen, Vanessa Grossman, dir., *Une architecture de l'engagement : l'AUA 1960–1985*, Paris, Editions Carré, Cité de l'Architecture et du Patrimoine, p. 214–225.

- 7 Blanchon, B. *op. cit.* 2015.

Fig. 1 : vers 1965 © André Pelletier
 Fig. 2 : 2009 © Bernadette Blanchon
 Fig. 3 : 1961 © Michel et Ingrid Bourne
 Fig. 4 : 2009 © Bernadette Blanchon
 Fig. 5 : Bernard Lassus © Archives départementales des Bouches-du-Rhône (AD 13), Fonds privé Chirié, 2009
 Fig. 6 : 2011 © Bernadette Blanchon
 Fig. 7 : vers 1980 © L'atelier Michel Corajoud
 Fig. 8 : Michel Corajoud, 1970 © L'atelier Michel Corajoud
 Fig. 9 : Gérard Dufresne, vers 1980 © L'atelier Michel Corajoud

Zusammenfassung

Die nach dem Zweiten Weltkrieg in Frankreich entstandenen Hochhaussiedlungen bedeuteten für die ersten Absolventen des erst 1945 an der Ecole Nationale d'Horticulture de Versailles gegründeten Lehrgangs für Landschaftsarchitektur ein vielseitiges Experimentierfeld. Die zwischen 1945 und 1975 entstandenen Projekte lassen sich den Jahrzehnten entsprechend grob in drei Etappen einteilen. Stand in der ersten die pragmatische Anpassung an den neuen Massstab im Vordergrund, tritt in der zweiten Phase ab 1955 mit den ersten Absolventen der Hochschule eine Professionalisierung des Aufgabenfelds ein, verbunden mit einer Beeinflussung durch nordeuropäische Vorbilder. Die dritte Phase seit Ende der 1960er-Jahre zeichnet sich schliesslich durch die Annäherung an eine architektonische Ausdrucksweise aus. Die Auseinandersetzung mit der Landschaftsarchitektur dieser «Trente Glorieuses» bedeutet einerseits das Verständnis für die Entwicklung der Profession in Frankreich zu schärfen, andererseits das Werk einer Generation zu begreifen, die sich neuen Herausforderungen zu stellen hatte. Die Kenntnis der Bedeutung jener Werke ist nicht zuletzt aufgrund kommender Veränderungen von grosser Aktualität.